



Informations clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CAPEX

ISIN: FR0007027891

FIA géré par UZES GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le fonds, de classification « diversifiés », a pour objectif de rechercher la performance à moyen terme des marchés européens grâce à une diversification des investissements entre les marchés de valeurs mobilières et les marchés de taux. L'univers d'investissement est constitué par l'ensemble des sociétés européennes.
- Le fonds a pour objectif de fournir une performance supérieure à l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 Price Index, dividendes réinvestis. Capex n'est pas un fonds indiciel. L'indice n'est qu'un indicateur de comparaison.
- La stratégie d'investissement s'appuie sur une sélection rigoureuse des OPC et de titres vifs au travers d'une analyse fondamentale. L'analyse OPC porte sur la qualité du management, taille de l'encours, régularité des performances passées, composition du portefeuille et l'exposition géographique et sectorielle des OPC. La sélection est à la discrétion du gérant.

Les caractéristiques essentielles du FIA :

- L'actif du fonds est composé :
 - au minimum de 40% de l'actif en parts d'OPC français ou européens coordonnés. Ces OPC pourront être gérés par les sociétés de gestion du groupe Financière d'Uzès :
 - au maximum de 100% de l'actif au marché des actions ou autres titres assimilés négociés sur des marchés réglementés internationaux en titres vifs et par le biais des

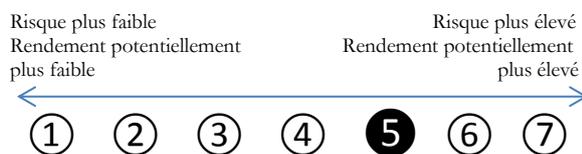
OPC. Les titres susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs de tous secteurs, de toute taille de capitalisation et de tous secteurs géographiques.

- au maximum de 5% de l'actif investi dans les titres des pays émergent.
- au maximum de 100% de l'actif aux produits de taux, principalement à moins d'un an (BTF émis par les Etats de la Communauté Européenne). La sensibilité de la poche de taux sera comprise entre 0 et 2.
- au maximum de 10% de l'actif en titres de créances négociables.
- au maximum de 20% de l'actif en fonds commun d'intervention sur les marchés à termes (FCIMT)

Autres informations :

- La durée minimale de placement recommandée est 5 ans.
- Ce fonds est un FIA de capitalisation.
- Les demandes de souscriptions et de rachats de parts sont exécutées de façon hebdomadaire, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du FIA sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.
- La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement « sans risque ».
- Le FIA est classé en catégorie 5 en raison de son exposition aux marchés des actions. Cette catégorie de risque situe la volatilité entre 10% et 15%.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le FIA peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque de marchés** : Il concerne les émetteurs, la nature des titres sélectionnés, les secteurs d'activité, les zones géographiques et /ou la conjoncture des marchés d'actions et de taux.
- **Risque actions** : la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FIA.
- **Risque de change** : la fluctuation des monnaies par rapport à l'euro pourra avoir une influence négative sur la VL du fond.
- **Risque de perte de capital** : le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ne de protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque de volatilité** : le mode de gestion de l'OPC peut entraîner des variations importantes de la VL du fonds.
- **Risque de taux d'intérêt** : lorsque les taux d'intérêt augmentent, le cours des obligations baisse.
- **Risque de gestion discrétionnaire** : le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents titres, il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés le plus performants.
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du FIA.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,20%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	10% de la performance positive excédant celle de DJ Euro Stoxx 50 Euro Price Index. Le montant de la commission de surperformance facturé au titre de l'exercice est de 0.44%

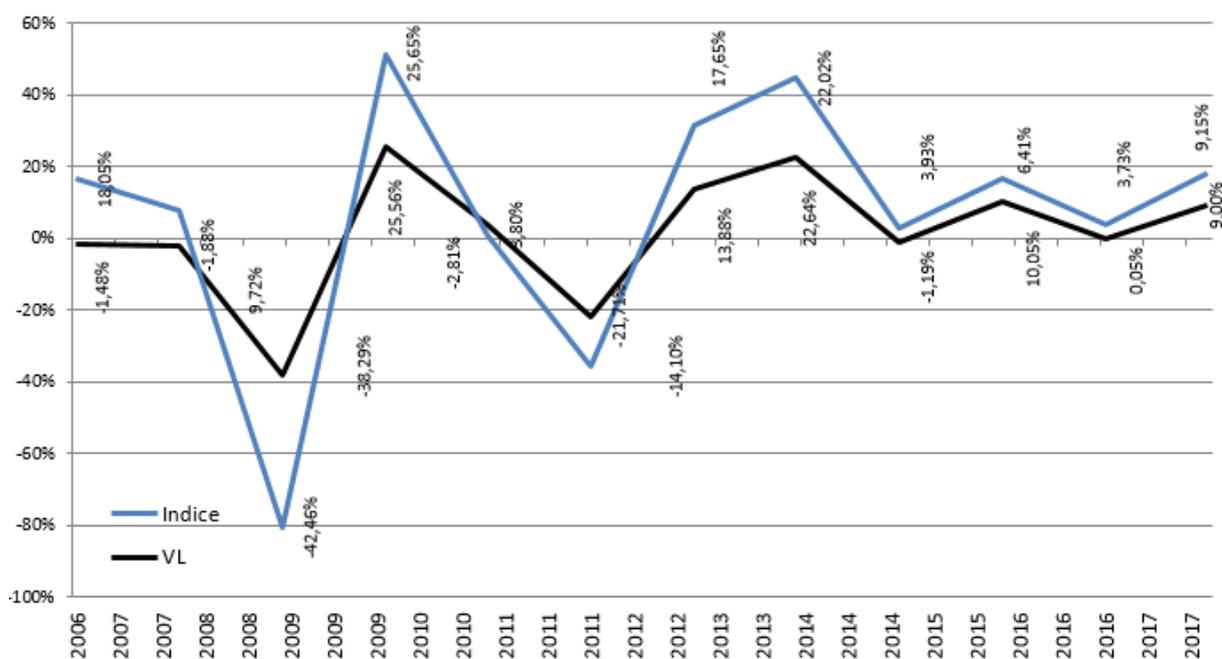
Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

*Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 30/12/2017. Ils peuvent varier d'année en année et ils ne comprennent pas les frais de transactions.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : www.finuzes.fr

Performances passées

Performances du FCP au 29/12/2017



Performance annuelle

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

➤ Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.

➤ Ce FIA a été créée le 16/08/2000.

➤ Les performances affichées sont calculées en EUR.

Performance Annuelle

Informations pratiques

- Le dépositaire : Financière d'Uzès.
- La forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.
- Le prospectus complet du FIA, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Financière d'Uzès-13 rue d'Uzès-75002 Paris ou sur le site internet : www.finuzes.fr.

- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du vendredi qui suit la réception des demandes, soit à cours inconnu. Si le vendredi est un jour férié légal, la valeur liquidative du FIA est calculée sur les cours de clôture du jour précédent.
- La valeur liquidative est disponible sur le site www.finuzes.fr et au 33 (0) 1 45 08 30 24.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité d'UZES GESTION (anciennement Paris Lyon Gestion) et La Financière d'Uzès ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.
- La politique de rémunération est disponible sur le site www.finuzes.fr ainsi qu'en version papier sur demande.

FIA agréé en France et réglementé par l'AMF.
UZES GESTION (anc. Paris Lyon Gestion) agréé par l'AMF sous le N° GP04000053
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/02/2018

NOTE DETAILLEE

CAPEX

I) CARACTERISTIQUES GENERALES

I-1 Forme du FIA :

- **Dénomination : CAPEX**
- **Forme juridique du FIA :** Fonds commun de placement (FCP) de droit français
- **Date de création et Durée d'existence prévue:** Le FCP a été créé le 16 août 2000 pour une durée de 99 ans.
- **Synthèse de l'offre de gestion :**

Code Isin	Affectation du résultat :	Devise de Libellé :	Souscripteurs concernés	VL d'Origine	Montant minimum de souscription
FR0007049119	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	152,45 Euros	1 part

- **Indication du lieu où l'on peut se procurer le dernier rapport annuel et le dernier état périodique:**
Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :
 - La Société de Gestion : **UZES GESTION : 10, rue d'Uzès - 75002 PARIS**
 - Du promoteur : **Financière d'Uzès : 13, rue d'Uzès - 75002 PARIS**
 Ces documents sont aussi disponibles sur le site www.finuzes.fr
- **Désignation d'un point de contact où des explications supplémentaires peuvent être obtenues :**

Service OPC - Tél. : 01.45.08.96.40